

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Déposé / Reçu le

Réservé
au
Moniteur
belge



25033810

03 MARS 2025

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles
Greffe

N° d'entreprise : **0887 853 371**

Nom

(en entier) : **K-I CHEMICAL EUROPE SA/NV**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Avenue Louise 287, boîte 13, 1050 Bruxelles**

Objet de l'acte : Démission et nomination d'administrateurs et nomination d'un nouveau commissaire

Extrait des décisions prises par écrit par l'unique actionnaire relevant du pouvoir de l'assemblée générale en date du 28 février 2025:

[...]

5. L'assemblée générale prend acte de la démission (...) de Monsieur Masaru YOKOYAMA ainsi que de Monsieur Eisuke OZAKI en tant qu'administrateurs de la Société avec effet au 28 février 2025 à 23:59 heures.

6. L'assemblée générale nomme les personnes suivantes en tant qu'administrateurs de la Société avec effet au 1er mars 2025:

- Monsieur Hiroyuki YANO
- Monsieur Minoru ITO

élisant domicile au siège de la Société, à 1050 Bruxelles (ville), Avenue Louise 287, boîte 13.

Leur mandat d'administrateur expirera immédiatement après l'assemblée générale ordinaire de 2031.

La composition du conseil d'administration de la Société au 1er mars 2025 est confirmée comme suit:

- Jun INOUE
- Hiroyuki YANO
- Minoru ITO

L'assemblée générale rappelle que, conformément à ses statuts, la Société est valablement représentée comme suit:

"La Société est valablement représentée vis-à-vis de tiers, en justice et dans les actes, y compris ceux pour lesquels le concours d'un officier ministériel ou d'un notaire serait requis,

- soit par deux administrateurs agissant conjointement; ou
- soit exclusivement par un délégué à la gestion journalière désigné par le conseil d'administration;

L'administrateur-délégué est également compétent pour représenter la Société lorsque celle-ci est désignée en tant qu'administrateur ou liquidateur d'une autre société. Dans les limites de la gestion journalière, la Société est également valablement représentée par un délégué à cette gestion.

La Société est en outre, dans les limites de leur mandat, valablement représentée par des mandataires spéciaux.

A l'étranger, la Société peut être valablement représentée par toute personne mandatée spécialement à cet effet par l'organe d'administration."

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 10/03/2025 - Annexes du Moniteur belge



Réserve
du
Moniteur
belge
}



Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 10/03/2025 - Annexes du Moniteur belge

Pour être complet vis-à-vis des tiers, il est rappelé que Mme Shiori KASUGAI est chargée de la gestion journalière de la Société depuis le 1er novembre 2024. Elle porte le titre de Directeur Général (en anglais "Managing Director").

7. L'assemblée générale décide que tout mandat d'administrateur sera exercé sans rémunération et ce à partir du 1er mars 2025.

8. L'assemblée générale décide de ne pas renouveler le mandat de Deloitte Réviseurs d'Entreprises SRL (numéro d'entreprise 0429.053.863), ayant son siège à Luchthaven Brussel Nationaal 1 J, 1930 Zaventem, en tant que commissaire de la Société. L'assemblée générale décide de nommer la société EY Réviseurs d'Entreprises SRL (numéro d'entreprise 0446.334.711), ayant son siège à Kouterveldstraat 7B boîte 1, 1831 Machelen, en tant que commissaire de la Société pour une période de trois ans dont le premier exercice se terminera le 31 octobre 2025. Cette société a désigné, réviseur d'entreprises, en tant que représentant permanent chargé de l'exercice de son mandat.

Shiori KASUGAI
Directeur Général

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).